



AVIS

Il est porté à la connaissance du public que

Monsieur François Ooms a introduit une demande de dérogation au règlement grand-ducal du 7 octobre 2020 portant création de zones de protection autour des captages d'eau souterraine Ries, Theisen, Wäschbur, Wäschbur annexe, Weiher annexe 2, Ansembourg 1, Ansembourg 2 et François situés sur les territoires des communes de Saeul, Habscht et Helperknapp auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau sous la référence EAU/AUT/20/1077 concernant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à Saeul et à Tuntange.



pour le collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre, le secrétaire ff,

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune Helperknapp certifie par la présente que l'avis au public ci-dessus a été publié et affiché dans la commune de Helperknapp à partir du 28 janvier 2021



le bourgmestre,

le secrétaire ff,